



L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DES COLLÉGIEN·NE·S

BILAN SECOND MANDAT · 2022/2024





Edito

Le Département des Pyrénées Orientales est engagé auprès des jeunes et des acteurs de l'éducation populaire sur tout le territoire. Santé, culture, éducation, sport, emploi, loisirs, déplacements... nous accompagnons nos jeunes au quotidien, pour les aider à grandir et à s'épanouir.

Au-delà de ces missions essentielles, nous avons décidé d'aller plus loin pour la jeunesse des Pyrénées-Orientales. Dès 2012, la rédaction du Livre blanc de la Jeunesse et l'organisation des premières Assises de la Jeunesse ont permis de poser les bases d'une nouvelle politique départementale. Celle-ci porte une triple ambition : changer le regard porté sur les jeunes, travailler en concertation avec les jeunes, et être aux côtés des jeunes.

Miser sur la jeunesse a ainsi guidé l'engagement politique du Département. L'un des aboutissements de cet engagement a été la création de l'Assemblée départementale des collégiens, devenue une véritable instance au sein de notre institution.

Cette assemblée, ouverte à tous les collégiens, est parfaitement représentative de l'action publique que nous menons. En donnant la parole aux jeunes sur des sujets qui les concernent, nous ouvrons la porte à de nouveaux possibles, au plus près de la réalité et des besoins de la jeunesse d'aujourd'hui. Grâce aux nombreux domaines de compétences du Département, nos élus collégiens ont fait émerger des propositions d'actions concrètes, et ont notamment beaucoup travaillé sur la transition environnementale de leurs établissements scolaires.

Cet apprentissage de la vie démocratique, du respect des opinions et du sens des responsabilités, fait écho avec l'actualité et rappelle que faire vivre notre démocratie reste un combat du quotidien, dont notre jeunesse aura un jour la charge. C'est la raison pour laquelle cette Assemblée départementale des collégiens s'inscrit dans les valeurs écologiques, solidaires et citoyennes portées par le Département.

Je tiens à saluer l'engagement de nos jeunes élus, qui ont montré de belles convictions, une grande maturité dans leurs prises de parole et de la créativité dans leurs propositions !

Hermeline MALHERBE
*Présidente du Département
des Pyrénées-Orientales*



Edito

Créée en décembre 2019 à l'initiative du Département en partenariat avec l'Éducation Nationale, l'Assemblée Départementale des Collégiens est amenée à se renouveler tous les deux ans.

L'esprit de cette instance est de rendre les élèves acteurs de la vie de leurs collèges, de rendre les collégiens heureux au sein de leurs établissements, de les aider à construire leurs vies collégiennes, de les rendre enthousiastes autour d'un projet commun, de leur faire percevoir la force d'une action collective au service de chacun, de leur permettre d'exprimer par leurs propres voix le désir de partager, de créer le besoin d'agir.

Vous l'avez compris l'Assemblée Départementale des Collégiens est le pendant de l'Assemblée d'élus adultes. Pour chaque mandature, les 62 Conseillers Départementaux Juniors élus parmi les collégiens de 5ème et 4ème ont pour mission d'élaborer et de concevoir un projet concret en liaison avec les préoccupations des collégiens des Pyrénées-Orientales dans le cadre des missions du Département.

Des sessions plénières et un séminaire d'intégration animés par les fédérations d'éducation populaire approfondiront le programme de mandat en aménageant des temps de réflexion, d'échange sur les thématiques décidées par eux.

Je tiens à saluer les élus, Conseillers Départementaux Juniors, dont la mandature s'achève. Ils ont réalisé un travail formidable et lancé de nombreux projets durant ces années.

Enfin, ils ont engagé deux derniers chantiers majeurs que leurs successeurs poursuivront, et auquel je vous invite tous à participer, qui est « Agir contre le harcèlement scolaire » et « A chacun son stage ».

Ils sont l'image de ce Département, heureux de s'impliquer, fiers d'aller de l'avant car convaincus de toujours trouver en eux-mêmes les ressources de leur avenir.

Que vive l'Assemblée Départementale des Collégiens !

Marie-Pierre SADOURNY
Vice-Présidente du Département
des Pyrénées-Orientales

En partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) et en collaboration avec les Fédérations d'Éducation Populaire (AFEV, Francas, Ligue de l'Enseignement, Foyers Ruraux et les Petits Débrouillards) qui ont assuré l'animation et l'encadrement des ateliers thématiques, un premier mandat de l'ADC a été lancé en mai 2019 et clôturé le 25 mai 2022, avec 52 membres élus.

ILLUSTRATIONS DE LA MISE EN ŒUVRE DES DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES PAR LES ÉLU.E.S DU 1^{ER} MANDAT 2019/2022

Commission « En forme olympique »

Proposition :

Organiser une rencontre sportive multi activités destinée à des élèves des classes de 5^{ème} et 4^{ème} sur plusieurs journées au sein de chaque établissement et une finale au lac de la Raho

Action :

Organisation des Olympiades des collèges à Thuir le 5 avril 2024 en partenariat avec l'UNSS. Participation de 14 collèges et plus de 300 collégiens.



Olympiades des collèges à Thuir le 5 avril 2024



Commission « Imagine ton collège idéal »

Proposition : Définir un plan d'action pour réaliser des travaux de rénovation des toilettes et associer des élèves (1 élève volontaire par classe) aux réflexions préalables

Action : Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) des collèges 2024-2028 : définition d'un plan « blocs sanitaires » doté de 6 M€.



Travaux des blocs sanitaires Collège La Garrigole – Été 2022

Commission « Zéro gaspillage alimentaire »

Proposition : Faire que les élèves trient eux-mêmes leurs déchets alimentaires

Action : Dotation des collèges en tables de pré-tri afin de sensibiliser les élèves en les rendant acteurs du tri avant la dépose des plateaux.

Commission

« Agir contre le harcèlement en milieu scolaire »

Proposition : Actions de sensibilisation, interventions dans les classes...

Action : Thématique de la rentrée 2024-2025 axée sur la lutte contre le harcèlement scolaire et le cyber-harcèlement. Distribution aux équipes enseignantes des collèges de mallettes pédagogiques pour la mise en œuvre d'action de sensibilisation à destination des élèves.

A l'issue de cette première mandature, le Département a souhaité renouveler son soutien à l'engagement citoyen et à la participation des jeunes en lançant le 2^e mandat de l'Assemblée Départementale des Collégiens pour la période 2022-2024.

LES TEMPS FORTS DU SECOND MANDAT

> **18 janvier 2023 : Lancement de la seconde Assemblée Départementale des Collégiens**

- Réunion des 46 jeunes collégiens, représentant 23 collèges du Département, à l'Hôtel du Département pour le lancement de la seconde mandature de l'Assemblée Départementale des Collégiens.
- Election des deux co-présidents de l'ADC à savoir :
 - **Sayana JIMENEZ SAMARA** (Collège Les Albères d'Argelès sur Mer)
 - **Souhayl ZERROUKI** (Collège Marcel Pagnol de Perpignan).
- Emergence des thèmes sur lesquels les collégien.ne.s souhaitaient travailler pendant leur mandat :
 - Santé et bien-être au collège
 - Développement durable et transition écologique
 - Harcèlement scolaire, sexisme, égalité fille / garçon



> **19 au 21 avril 2023 : Séminaire d'intégration Centre de montagne de l'UDSIS Puigmal**

Objectif :

approfondir le programme du mandat que les jeunes ont eux-mêmes décidé en aménageant des temps de réflexion et d'échanges sur les thèmes choisis. Focus sur les questions de citoyenneté, des valeurs démocratiques et républicaines, autour de temps d'échanges avec les élus du Département, en présence de Marie-Pierre Sadourny, Vice-Présidente, Présidente déléguée de la Commission Éducation – Collèges - Jeunesse. Ce premier séminaire a aussi permis aux jeunes élus de faire connaissance et de partager grâce aux moments de convivialité proposés.

> **13 décembre 2023 : Session plénière de l'ADC – Hôtel du Département**

Objectif :

transformation des idées et attentes des jeunes en actions publiques opérationnelles qui feront l'objet d'une délibération de l'Assemblée Départementale en fin d'année scolaire 2023/2024. Répartis en commission thématique, les collégiens ont commencé à émettre des propositions d'actions au regard des constats réalisés.

Enfin, à ces 3 thématiques, la collectivité a souhaité ajouter un 4^e sujet transversal sur le thème de la laïcité, afin que les jeunes élus puissent recevoir de l'information, échanger, débattre et produire in fine une lettre d'intention.



> **3 et 4 avril 2024 : Séminaire Centre de montagne de l'UDSIS Puigmal**

Objectif :

poursuivre les réflexions engagées lors de la session plénière du 13 décembre 2023 et préparer les projets de rapports et délibérations présentés, débattus et votés en session plénière de l'Assemblée Départementale des Collégiens le 24 avril 2024. Le séminaire a été aussi l'occasion d'instaurer une forte cohésion et de la convivialité entre tous les jeunes qui y ont participé.



> 24 avril 2024 : Session plénière de clôture – Hôtel du Département

Objectif :

débattre autour des propositions formulées et procéder au vote des délibérations, qui seront soumises au vote des 34 conseillers départementaux lors de la session publique du Département du 27 juin 2024.



L'engagement citoyen des collégien.ne.s est donc un axe fort des actions volontaristes du Département, complémentaire des actions menées par les collègues. L'Assemblée Départementale des Collégien.ne.s est une instance de participation citoyenne de la jeunesse aux politiques publiques de la collectivité. Donner la parole aux jeunes collégien.ne.s, aménager un espace de débats et surtout leur permettre de voter des délibérations, tels sont les objectifs de cette instance qui leur feront toucher du doigt la conduite de projet dans une ambition démocratique.

La participation régulière des jeunes élus de la seconde mandature, la richesse de leurs échanges et la pertinence des propositions retenues et votées traduisent l'engagement de nos jeunes et démontrent tout l'intérêt de l'existence de cette instance.

La réussite de cette action tient aussi à l'accompagnement et l'engagement des Fédérations d'Education Populaire. Ainsi, nous avons pu compter sur :

- l'AFEV (Commission Santé et bien-être au collègue)
- la Fédération Départementale des Foyers Ruraux (Commission Harcèlement scolaire)
- la Ligue de l'Enseignement et les Francas (Commission Laïcité, ainsi que pour l'animation des moments de convivialité)
- les Petits Débrouillards (Commission Transition écologique et énergétique)

avec la participation active de nos collègues de la Direction de l'Eau et de l'Environnement sur la commission Transition écologique et énergétique, et du Conseil de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) dans le cadre d'un atelier sur l'eau.

Enfin, l'UDSIS a accueilli par deux fois les collégien.ne.s au Centre de vacances du Puigmal permettant aux jeunes de faire connaissance et cohésion.



Témoignage de Sayana JIMENEZ SAMARA, co-présidente de l'ADC

« Ce mandat a été une très belle expérience pour moi. J'ai senti que je faisais partie d'un groupe et que mon point de vue comptait. On a pu travailler et prendre des décisions pour tous les collégiens. Et j'ai beaucoup aimé me sentir utile et responsable. Mais ce n'était pas que du travail parce qu'il y avait une très bonne entente entre nous tous. »



Témoignage de Souhayl ZERROUKI, co-président de l'ADC

J'ai passé 2 années extraordinaires au sein de l'assemblée départementale des collégiens, des années que je ne pourrai jamais oublier. L'assemblée nous a donné, en tant que collégiens, les premiers concernés par l'éducation et les collègues en général, l'opportunité de nous exprimer, de partager nos idées et surtout de proposer des améliorations. Étant donné que les jeunes d'aujourd'hui sont les adultes et les responsables de demain, nous devons faire de notre mieux pour qu'ils vivent dans les meilleures conditions possibles, contribuant ainsi à un monde meilleur. Je fais confiance à tous les collégiens qui prendront le relais de cette assemblée, je leur souhaite de s'épanouir et de contribuer positivement au changement.

Le 24 avril 2024, le second mandat a été clôturé avec le vote des délibérations proposées par les 4 commissions, concrétisation du travail mené au cours des deux dernières années.

Commission « Harcèlement en milieu scolaire »

Dossier n°1 : Sensibilisation

Ce que nous constatons :

- > Mettre en place des actions pour lutter contre le harcèlement scolaire.
- > Sensibiliser l'ensemble de la communauté scolaire dans les collèges.

Ce que nous proposons :

- > Organiser des réunions avec les principaux, les CPE, les collégiens élus de l'Assemblée Départementale des Collégiens et des élèves volontaires afin de présenter le programme « PHARe ».
- > Envisager le déploiement du programme « PHARe » dans tous les collèges du Département.

Dossier n°2 : Sensibiliser au harcèlement en milieu scolaire à travers une pièce de théâtre

Ce que nous constatons :

- > Pour prévenir les causes du harcèlement, instaurer deux pièces de théâtre chaque année pour les élèves de 6^e et 5^e en contactant des acteurs professionnels.

Ce que nous proposons :

- > Inviter les principaux, les CPE, les enseignants et les élèves à créer deux pièces de théâtre réalistes basés sur des faits réels, avec l'aide d'acteurs professionnels.





Commission « Education, santé et bien-être au collège »

Dossier n°1 : Aménagement de la cour de récréation

Ce que nous constatons :

- > Certaines cours de récréation nécessitent des rénovations ou des aménagements pour notre bien-être au collège et pour venir au collège avec le sourire.

Ce que nous proposons :

- > Avoir des préaux dans les cours pour se protéger du soleil, du vent et de la pluie et de la ventilation dans les salles.
- > Envisager différents aménagements extérieurs afin d'améliorer le bien-être des élèves :
 - des tables pour pouvoir effectuer nos devoirs en extérieur
 - de la peinture pour égayer nos collèges et notre bien-être
 - des fleurs pour voir le côté pédagogique et apprendre sur la flore et le jardinage
 - des poubelles de recyclage seraient favorisées en accord avec nos principes
 - du matériel sportif dans la cour de récréation serait primordial pour notre bien-être mental et physique

Dossier n°2 : Sanitaire

Ce que nous constatons :

- > Des sanitaires bien entretenus et fonctionnels seraient très utiles pour éviter les restrictions des élèves n'allant pas aux toilettes, ce qui permettrait de retrouver de la confiance et une sécurité au sein de l'établissement.
- > Certains collèges nécessitent des rénovations ou des aménagements des sanitaires.

Ce que nous proposons :

- > Rénover et réparer les toilettes défectueuses et/ou condamnées, et en faire des lieux agréables en mettant des miroirs et des éclairages.
- > Veiller à ce que le papier toilette et le savon soient toujours présents.
- > Sécuriser les toilettes.
- > Faire en sorte que les toilettes soient toujours propres et ouvertes.
- > Dans les toilettes des filles, il serait important d'y ajouter des distributeurs de serviettes hygiéniques.

Dossier n°3 : Restauration scolaire

Ce que nous constatons :

- > Des aménagements favorables à notre bien-être pourraient être faits dans certains restaurants scolaires.

Ce que nous proposons :

- > Agrandir et aménager certains restaurants scolaires.
- > Servir des produits locaux favorables à notre bien-être.
- > Mettre en place une commission restauration avec les élèves référents du restaurant scolaire pour réfléchir et élaborer des menus pour l'année scolaire.



Commission « Transition écologique et énergétique »

Dossier n°1 : Développer les actions de désimperméabilisation et de végétalisation dans les collèges

Ce que nous constatons :

- > Les Pyrénées-Orientales sont aux premières loges du dérèglement climatique. Il est donc primordial d'agir pour conserver un cadre de vie de qualité, il faut s'engager plus, et plus vite, en faveur de la transition écologique dans nos collèges. Le béton sur le sol pose des problèmes, notamment pour l'infiltration des eaux et les îlots de chaleur, mais aussi pour l'embellissement de l'établissement ou encore le bien être des élèves.

Ce que nous proposons :

- > Réaliser des études et travaux de désimperméabilisation et de végétalisation à hauteur de 2 collèges par an.



Dossier n°2 : Installer des récupérateurs d'eau de pluie dans les collèges

Ce que nous constatons :

- > La sécheresse est de plus en plus importante dans les Pyrénées-Orientales. L'utilisation de l'eau potable peut être réservée à certains usages et l'eau de pluie peut être stockée facilement pour arroser les plantes.

Ce que nous proposons :

- > Créer un appel à projets pour les collèges pour équiper au moins 5 établissements par an avec des récupérateurs d'eau, après études. Les critères de sélection seront définis annuellement (usages, espaces concernés, actions annexes...).
- > Informer et associer les agents des collèges pour qu'ils utilisent ces récupérateurs pour des tâches qui ne nécessitent pas d'eau potable (arrosage plantes, jardins, espaces verts).

Dossier n°3 : Sensibiliser les élèves aux éco gestes

Ce que nous constatons :

- > La transition écologique est un sujet primordial qui n'est pas assez pris en compte dans les collèges. Les élèves et les éco délégués ne sont pas assez informés et formés pour agir.

Ce que nous proposons :

- > Développer plusieurs actions de sensibilisation (actions développées en collaboration entre le Département et l'équipe enseignante et de direction des collèges) :
 - Un spectacle sur l'environnement et le climat qui tourne dans chaque collège,
 - Des vidéos sur les éco gestes, réalisés par des élèves / éco délégués / professionnels / célébrités,
 - Un escape game sur l'écologie et les éco gestes.



Dossier n°4 : Prendre en compte la transition écologique dans les menus et les restaurants scolaires

Ce que nous constatons :

- > La transition écologique est un sujet primordial qui doit aussi être traité dans les domaines liés à l'alimentation, au gaspillage alimentaire, à la production de certains aliments.

Ce que nous proposons :

- > Instaurer une commission menu dans chaque établissement (action par le principal et les professeurs avec le Département) permettant à des représentants d'élèves de participer au choix des repas (notamment pour les végétariens, les sportifs...) et de prendre en compte les questions écologiques.
- > Installer des composteurs dans les collèges pour pouvoir recycler les biodéchets (demande à faire aux communautés de communes).
- > Associer et former les agents pour la gestion des composteurs.

Dossier n°5 : Produire de l'électricité dans les collèges à partir des énergies renouvelables

Ce que nous constatons :

- > Le changement climatique auquel nous faisons face est accentué par l'utilisation des énergies fossiles, qui dégagent des gaz à effet de serre, produisent des déchets et dont les stocks sont limités. Cependant, le département des Pyrénées-Orientales est très ensoleillé, mais aussi venteux.

Ce que nous proposons :

- > Utiliser les grandes surfaces déjà imperméabilisées comme les collèges pour produire de l'électricité à partir d'énergie solaire ou éolienne.
- > Réaliser des études et des travaux pour équiper l'ensemble des collèges de panneaux photovoltaïques d'ici 2035, en privilégiant ceux issus de circuits courts et qui respectent une éthique sociale.



DÉCLARATION ÉTABLIE PAR LES ÉLÈVES SUR LE THÈME DE LA LAÏCITÉ

« En France, nous avons parmi nos principes celui de la laïcité.
Elle permet de maintenir la paix, l'équilibre ainsi que le respect de tous et toutes
au sein des établissements publics.

En effet, l'école est laïque, cela nous permet d'être accueillis dans un milieu qui ne tient pas en compte de notre sexe, nos origines ou encore nos religions.

Cependant, les établissements se voient obligés de fixer des règles afin d'assurer la neutralité.

Celles-ci peuvent parfois faire objet de discussions et de débats, mais elles ont pour objectifs de préserver l'éducation ainsi que d'éviter les discriminations en lien avec nos différences.

Cela dit, nous constatons malgré tout certains problèmes liés à la laïcité au sein de nos collèges. Nous citons par exemple des signes religieux visibles, des sujets sensibles qui ne peuvent pas être discutés.

Dans certains restaurants scolaires, nous observons que les plats proposés ne sont pas assez variés pour les élèves ayant des convictions différentes. De plus, quand des élèves arrivent en fin de service, le choix des plats est limité. Nous avons imaginé la création d'un formulaire que les demi-pensionnaires complèteraient la précédente semaine afin de satisfaire les convictions de chacun.

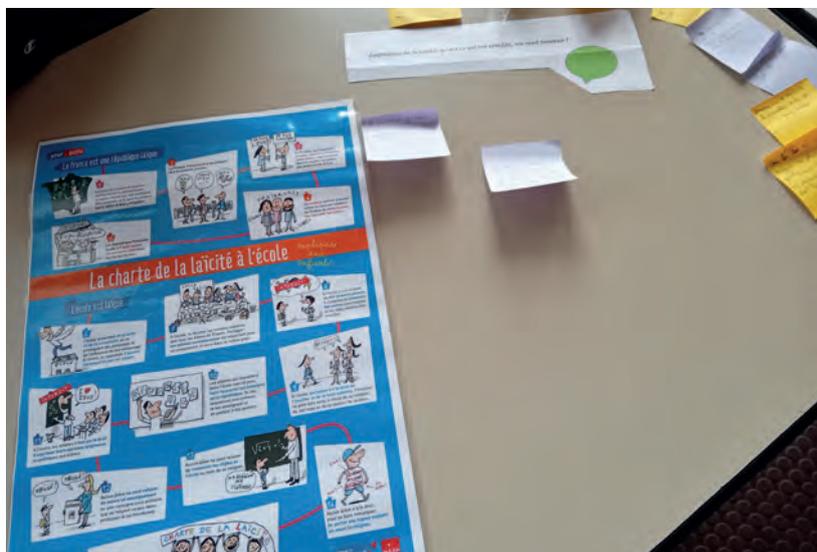
Nous savons que ce n'est pas possible aujourd'hui. Mais les utopies d'hier ne sont-elles pas réalités d'aujourd'hui ?

Quelques professionnels intervenant dans les collèges ne sont pas complètement neutres au niveau de leurs opinions politiques ou religieuses. Certains élèves sous prétexte de leurs religions refusent de respecter les règles de l'école malgré la charte de la laïcité.

Nous demandons une sensibilisation et/ou une formation à la laïcité de l'ensemble des personnes des établissements, élèves, enseignants, surveillants, AVS, direction, agents techniques, etc.

Dans certains collèges, nous constatons un traitement inégalitaire entre les filles et les garçons. Nous citons le sport, la tenue vestimentaire, les sanctions.

En exigeant une égalité de traitement renforcée entre tous les élèves, qu'ils soient garçons ou filles, et quelles que soient leurs convictions, nous sommes convaincus que pourront être améliorés le bien-être ainsi que les relations entre toutes les personnes qui fréquentent le collège. »





Et après...

Les 10 délibérations émanant des 3 commissions « Santé et bien-être au collège », « Lutte contre le harcèlement scolaire » et « Transition écologique et énergétique », et les propositions formulées dans la Déclaration sur la laïcité nécessitent à présent d'être évaluées quant à leur faisabilité matérielle et financière et d'être programmées dans la durée afin que ces propositions d'action puissent être mises en œuvre sur le long terme.

A la rentrée 2024/2025, une nouvelle campagne d'information et de désignation des nouveaux membres de l'Assemblée Départementale des Collégien.nes aura lieu dans tous les collèges du département, pour constituer le lancement du 3^e mandat.

Il appartiendra notamment aux futur.e.s élu.e.s de cette 3^e mandature de l'Assemblée Départementale des Collégien.ne.s d'assurer le suivi de la mise en œuvre de ces propositions d'actions.





L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DES COLLÉGIEN·NE·S

BILAN SECOND MANDAT · 2022/2024

